

Colloque international NEOLEX
« NEOLEX : La néologie lexicale à travers les âges »

8, 9 et 10 juin 2017

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR AUDITEURS.TRICES

Monsieur

Madame

Nom :

Prénom :

Titre / Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Frais d'inscription (merci de cocher la case correspondante)		
• Enseignant.es-chercheurs et doctorant.es extérieur.es à Lyon 3 (le forfait comprend l'accès aux conférences, avec la mallette du colloque et les pauses café)	15 €	<input type="checkbox"/>
• Enseignant.es-chercheurs et doctorant.es de Lyon 3 (pour l'accès aux conférences et les pauses café uniquement)	Gratuit	<input type="checkbox"/>
• Buffet froid du jeudi 8 juin 2017 midi	20 €	<input type="checkbox"/>
• Buffet froid du vendredi 9 juin 2017 midi	20 €	<input type="checkbox"/>
TOTAL		€

Information importante : les participant.es doivent réserver individuellement leur hébergement !

Modes de règlement

(A rappeler obligatoirement en objet de votre paiement : **Colloque Néologie Lexicale (NEOLEX) 8, 9 et 10 juin 2017**)

• Paiement par **virement**
(cf. informations précisées sur le RIB dans l'encadré)

(préciser n° du virement)

• Paiement par **chèque bancaire** (uniquement pour les participants français ;
le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de Lyon 3)

(préciser n° de chèque)

Modalités d'inscription et d'envoi

Le bulletin d'inscription doit être daté, signé et retourné **avant le 15 mai 2017, au plus tard**. Vous pouvez le transmettre par :

• Mail à colloque-neologie@univ-lyon3.fr (en cas de virement)

• **Uniquement pour les ressortissant.es français.es** : par courrier accompagné de votre paiement (chèque bancaire, virement ou bon de commande) à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Service Général de la Recherche (1^{er} étage), Valérie Dutilleul, 18 rue Chevreul, 69007 Lyon – tél. 04 26 31 88 38.

→ Pour mémoire, merci de rappeler en objet de vos courriers : **Colloque NéoLex 8, 9 et 10 juin 2017**

Avez-vous besoin d'un justificatif de paiement ? oui non

Fait à Le

Signature :

« En vertu des dispositions du code de la consommation, le participant dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique à charge pour le participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation.

Toutefois, conformément à ce qui est prévu au 1° de l'article L121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début du colloque et ce même si 14 jours ne sont pas écoulés depuis l'inscription. En complétant le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'exerce son droit de rétractation ».